

ASBL ATOUTS CAMPS

13, Place l'Ilon

5000 NAMUR

Agréé par la Wallonie

pour la mise en place du label « Endroit de camp »



Octroi du label Endroit de camp

Vu l'Attestation de Sécurité Incendie délivrée par le Bourgmestre de Malmedy, Monsieur Bastin, en date du 20/08/2021 ;

L'autorisation	N° EC183
Est délivrée à	Maison des Jeunes de Malmedy
Domicilié	Rue Frédéric Lang, 5 – 4960 Malmedy
Lui permettant	D'utiliser le label « Endroit de camp »
Pour le logement	Maison des Jeunes situé Rue Frédéric Lang, 5 à 4960 Malmedy
Capacité	40 personnes

La validité de ce label est conditionnée par l'observation des prescriptions du Code wallon du Tourisme ; à défaut, le label peut être retiré temporairement ou définitivement.

Le label est octroyé pour une durée prenant cours à dater de la présente et se terminant le 19/08/2026.

Le 05/09/2023

La Chargée d'Affaires Courantes de l'ASBL Atouts
Camps

Claire Verhamme